

## Première pierre du chantier des Promenades

Entre colère et satisfaction



Première pierre du chantier des Promenades

Le maire de Condom a posé la première pierre du chantier des Promenades, ce mercredi 6 mars, à 11 h 30, face à la mairie.

Une centaine de citoyens condomois étaient venus défier ce symbole du démarrage des travaux. Le maire, en compagnie Madame la sous-préfète de Condom, a symboliquement posé la première pierre sous les sifflets des manifestants, le dialogue semblant impossible.

Au cours de son intervention dans la salle du conseil municipal, le maire a rappelé que ces projets font partie de son programme électoral, et que plusieurs réunions publiques avaient été organisées. Face aux nombreuses critiques et « entre tout raser et tout garder », une synthèse avait été trouvée.

L'ensemble des décisions concernant notamment les arbres a été validé par l'ONF et par les différents services de l'Etat, dont les Bâtiments de France.

Le coût de la réalisation de ce projet - 5 millions d'euros - sera étalé sur cinq années budgétaires. Après les aides de l'État, la Région, le Département et la CCT, il restera 800 000 euros pour la Ville, à la charge du contribuable condomois.

L'architecte des Bâtiments de France s'est félicité qu'un tel projet voit le jour à Condom pour rendre cette ville plus attractive, où les nouveaux habitants seront heureux de cette réalisation.

La sous-préfète a rappelé que la mairie avait été très encadrée par les services de l'Etat.

Les manifestants se sont symboliquement « plantés » sur la souche des arbres coupés et ont déployé des banderoles pour signifier leur mécontentement, leur colère en assurant qu'ils continueront leur combat juridique.

Marc Le Saux



La sous-préfète de Condom Isabelle Sendrane, le maire de Condom Gérard Dubrac, Clémentine Pérez-Sappia, responsable des BDF pour le Gers



Une centaine d'opposants se sont déplacés



manif.jpg



Dialogue impossible



Les manifestants "plantés"



Les autorités applaudissent la pose de la première pierre



Le chantier

**AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DES ALLÉES DE GAULLE**

AUTORISATION DE TRAVAUX : PA 832 07 18 7361 DÉMARRAGE DES TRAVAUX : MARS 2019  
MONTANT DES TRAVAUX : 4 973 114,03 € HT

MATRIÈRE D'ŒUVRE	Entreprise	Adresse	Téléphone
MATRIÈRE D'ŒUVRE	Commune de Cordogan	101 rue de Villy - 10 rue des Jumeaux - 33 188 Cordogan	Tel : 05 52 52 24 98
MATRIÈRE D'ŒUVRE	Commune de Cordogan-Caveaux	41 Grande Rue - 33 190 Cordogan	Tel : 05 52 28 28 28
MATRIÈRE D'ŒUVRE	Entreprise		
ACI	ACI	76 rue Maréchal - 33 000 Bordeaux	Tel : 06 47 36 62 38
ACI	ACI	28 avenue de Verdun - 63 400 Vichy-Allier	Tel : 05 52 30 10 00
ACI	ACI	100 cours de la Somme - 33 800 Bordeaux	Tel : 06 98 34 27 10
COORDONNATEUR DES TRAVAUX	Entreprise		
DEKKA	DEKKA Industrial Holding SAS	79 avenue Jean-François Champollion - 33 107 Bordeaux	Tel : 05 58 47 81 16
ENTREPRISES			
FRANET TP	FRANET TP - ETAT D'ANGAON	187 avenue Clément Falet - BP 500 - 33 902 Libourne cedex	Tel : 05 57 86 10 90
SGR.P	SGR.P - Services de Gestion	Lot 02 - 10 rue Lavoisier / 1 rue des Jumeaux - Cordogan	Tel : 05 49 69 12 15
SGR.P	SGR.P - Services de Gestion	21 Nauzet - 32 700 Lezignan	Tel : 05 62 68 52 36
SPIC	SPIC City Networks	Rue de l'Église - 33 100 Bordeaux	Tel : 05 62 68 23 10
SO	SO - Services de Gestion	21 rue Lavoisier / 1 rue des Jumeaux - Cordogan	Tel : 05 62 68 52 36
SO	SO - Services de Gestion	21 rue Lavoisier / 1 rue des Jumeaux - Cordogan	Tel : 05 62 68 52 36
SO	SO - Services de Gestion	21 rue Lavoisier / 1 rue des Jumeaux - Cordogan	Tel : 05 62 68 52 36
MONTANT DES TRAVAUX TRANCHE 1 : 1 146 976,73 € HT			
FINANCEMENTS POUR LA TRANCHE 1 :			
DETR	306 345 €	Region Occitanie	
FSL	306 345 €	Conseil départemental du Gers	150 000 €
		Communauté de communes de la Tenarctez	30 000 €

Photos Marc Le Saux